

Verglas

Le Petit Canton remercie ses bénévoles p. 5

Parcours à obstacles



Photo courtoisie: Le Petit Canton



Bonne saison!
De retour à Pâques

www.moteldelaplage.com



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003





SOMMAIRE

Le Petit Canton rend hommage à ses bénévoles	5
Aide aux médias communautaires	5
Recette des Fermières	6
Desjardins: Un couple de Montmagny gagne 500\$	7
Journée internationale des femmes	7
Francofête 2006	8
Chronique les tiques et les puces	10
Réunion des fermières de mars	11
Votre Caisse Desjardins présente dans les sports	11
L'Ancre: Des trucs pour vaincre l'ennui	12
4e édition de la fête des Semences	13
Activités de mars au Club V.T.T.	13
La communauté chrétienne en action	14
Chronique policière	15
Inscription au baseball mineur	16
Chronique horticole	17
Baptême et sépultures	17
Les Petits Débrouillards	18
Pensée positive	19
Casssy	19
Tel-Écoute est là pour toi!	19
Au fil des jours	20
Les Petites annonces	21
L'Écho municipal	10 pages



Merci Sylvain

Le journal communautaire *l'Écho de St-François* tient à offrir ses condoléances à sa mère, madame Thérèse V. Lamonde, ainsi qu'à toute sa famille. À titre posthume, *l'Écho de St-François* reconnaît l'implication de Sylvain au sein du comité des bénévoles. Ton courage sera un phare pour nous tous.

Le comité des bénévoles de *l'Écho de St-François*

Le comité d'embellissement veut se doter d'un logo

Le comité d'embellissement se cherche un logo. Afin de l'aider dans sa démarche, il lance un concours qui fait appel à l'imagination et au talent des Sudfrancois et des Sudfrancoises.

Un prix de 25\$ sera remis à celui ou celle qui aura présenté le dessin qui aura le plus charmé les membres du comité. Évidemment, la marguerite des champs, qui est la fleur emblème de Saint-François, devra apparaître sur le logo.

Vous devez présenter votre dessin sur une feuille 8 1/2 x 11 que vous posterez ou déposerez au bureau municipal au plus tard le 1^{er} juin 2006. Vous aurez pris soin d'y inscrire votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Note

Le comité pourra apporter des modifications au logo choisi afin de l'adapter à ses besoins.

À vos crayons et bonne chance!

Le comité d'embellissement



Société coopérative
agricole
de la Rivière-du-Sud

Quincaillerie - Matériaux - Moulées - Semence - Pesticides

CO-OP **C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD**

34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Québec) G0R 3A0

Courriel: cooprivsud@globetrotter.net
Site internet: www.cooprds.ca

Tél.: (418) 259-7715 Fax: (418) 259-7717



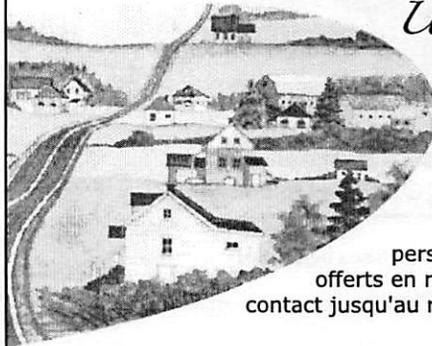
Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

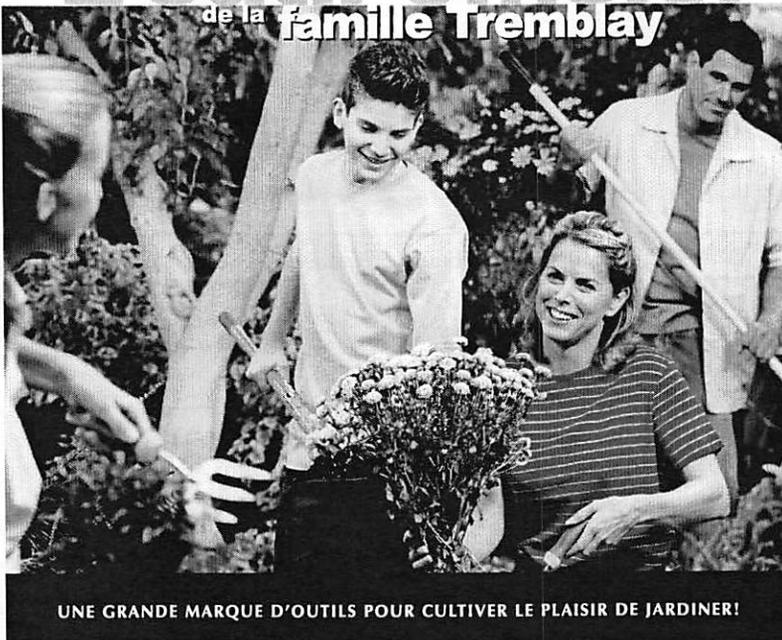
Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



Garant

L'outil officiel de la famille Tremblay



UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!

Il y a plus de 100 ans, Alphonse
et Téléphore Garant apposaient pour la
première fois le nom de Garant sur un outil
agricole. Depuis, ce geste a été répété des
millions de fois sur des milliers de pelles rondes,
de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est
répandu partout au pays pour en faire la marque
d'outils les mieux adaptés aux besoins des
jardiniers, tant amateurs que professionnels.



L'outil officiel
des Canadiens
depuis 1895

www.garant.com

Le Petit Canton rend hommage à ses bénévoles

Le dimanche 5 février dernier, une tempête de verglas frappait notre région. Pour les sentiers de motoneige, ce fut une catastrophe! Des centaines d'arbres ont courbé sous le poids de la glace créant dans nos sentiers une sorte de « filet » inextricable. Les motoneiges pouvaient y circuler difficilement en faisant du slalom mais il était impossible à la surfaceuse de passer.

À la suite d'une inspection des sentiers et à une évaluation de la situation, il fut évident que la tâche de couper ces arbres et de débroussailler les sentiers était énorme et que les administrateurs du club ne pouvaient à eux seuls s'acquitter de cette tâche. Nous avons donc fait appel à de généreux bénévoles, des gens sur qui on peut toujours compter en cas de besoin. Un simple appel et ils répondirent sans hésiter!

Ces bénévoles, le Club Motoneige Le Petit Canton veut leur rendre hommage et leur dire un immense MERCI car sans eux, nous n'aurions pu terminer à temps ces travaux! En trois jours seulement, nous avons pu ouvrir 50 kilomètres sur les 77 kilomètres des sentiers que nous entretenons! (Les 27 kilomètres restants sont des champs ou des éclaircis où aucun débroussaillage n'était nécessaire).

Nous voulons nommer ces valeureux bénévoles car ils le méritent amplement:

Charles-Henri Poulin, Dave Lamontagne, Raymond Langlois,

Rosaire Talbot, Lucien Aubé, Marcel Lamonde, Yves Lamonde, Denis Turgeon, Miguel Blouin, Nicolas Roy, Mathieu Tanguay, Stéphane Corriveau, Frédéric Lemieux, Jean-François Bernier et

Jean-Philippe Lemieux. Le signataire de ce communiqué était aussi du nombre.

**Claude Desnoyers, président
Club Motoneige Le Petit Canton**

20 069 \$ pour cinq médias communautaires de Montmagny-L'Islet

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, est heureux d'annoncer au nom de sa collègue Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, une contribution de 20 069 \$ dans le cadre du programme de Soutien aux médias communautaires (PAMEC).

Dans le comté de Montmagny-L'Islet, 5 médias communautaires bénéficieront de financement dans le cadre de ce programme. Il s'agit du journal *l'Écho d'en Haut* de Saint-Pamphile pour un montant de 5 288 \$, *l'Écho de Saint-François* recevra pour sa part 2 091 \$, le Journal *Le Hublot* de L'Islet recevra 5 910 \$, le Journal communautaire *L'Attisée* de Saint-Jean-Port-Joli recevra 4 725 \$ et le Journal communautaire *Le Beau Regard* de Sainte-Lucie recevra 2 055 \$.

« C'est sans contredit une bonne nouvelle pour les médias communautaires de chez-nous. Les soutenir est essentiel à mon avis parce qu'ils sont le reflet de nos réalités. Ils occupent une place importante au niveau de l'information locale et il fallait faire quelque chose pour préserver ce statut », a indiqué le député de Montmagny-L'Islet.

Ce programme accueillera dorénavant les projets qui visent à faire d'Internet un moyen de diffusion complémentaire à celui qui est utilisé actuellement par les médias admissibles au PAMEC.

« Aujourd'hui, nous inaugurons une nouvelle ère de collaboration et nous donnons un nouvel élan aux médias communautaires. Il est de notre devoir de le faire, parce que ces médias diffusent une information locale et régionale qui touche aux multiples facettes de la vie des collectivités, parce qu'ils offrent à leurs communautés des tribunes essentielles leur permettant d'exprimer leurs intérêts et leurs préoccupations », a conclu le député Norbert Morin.

**Source: Mireille Thibault, attachée politique
Norbert Morin**



VENEZ COMPARER NOS PRIX

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Slush
Essence avec service
Dépanneur: 259-7515

Recette des Fermières

Pâté au saumon sans croûte

6 portions

500 ml (2 tasses)	de pommes de terre cuites, en dés
1	œuf battu
500 ml (2 tasses)	de saumon cuit
1	échalote verte, hachée
1	gousse d'ail, hachée
1/8 c. à t.	de muscade, moulue
1 c. à s.	de persil haché
1/4 c. à t.	d'huile d'olive
1/2 c. à t.	de paprika

Préchauffer le four à 175° C (350° F).

Au robot culinaire, réduire en purée tous les ingrédients, sauf l'huile et la moitié du paprika, en prenant garde de ne pas trop mélanger, de façon à ce que la purée reste consistante.

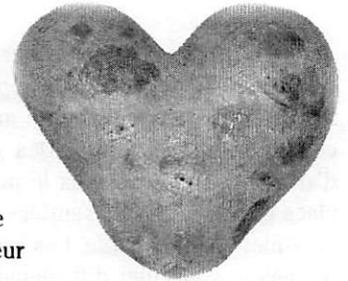
Badigeonner d'huile une assiette à tarte; remplir de purée de pommes de terre au saumon. À l'aide d'une fourchette, dessiner de petits sillons sur le dessus de la purée. Parsemer de paprika. Cuire au four 20 minutes; à mi-cuisson, couvrir de papier d'aluminium. Retirer de four. Laisser reposer 5 minutes. Servir

Par portion - calories (Kcal) : 157

Gras : 4g = 22% des Kcal provenant du gras

Le cœur a ses raisons

(R.L.) En février, mois des amoureux, la nature a pris une forme bien singulière à la table de Mme Monique Blais Fiset. Et malgré ce que l'on peut penser, il ne s'agit pas d'une patate en... chocolat, mais bien d'une pomme de terre. Une vraie pomme de terre qui finira bien comme les autres en purée. Mais pour l'instant, elle fait encore rêver les cœurs. Décidément, le cœur a ses raisons que la raison ignore.



Jean Morin

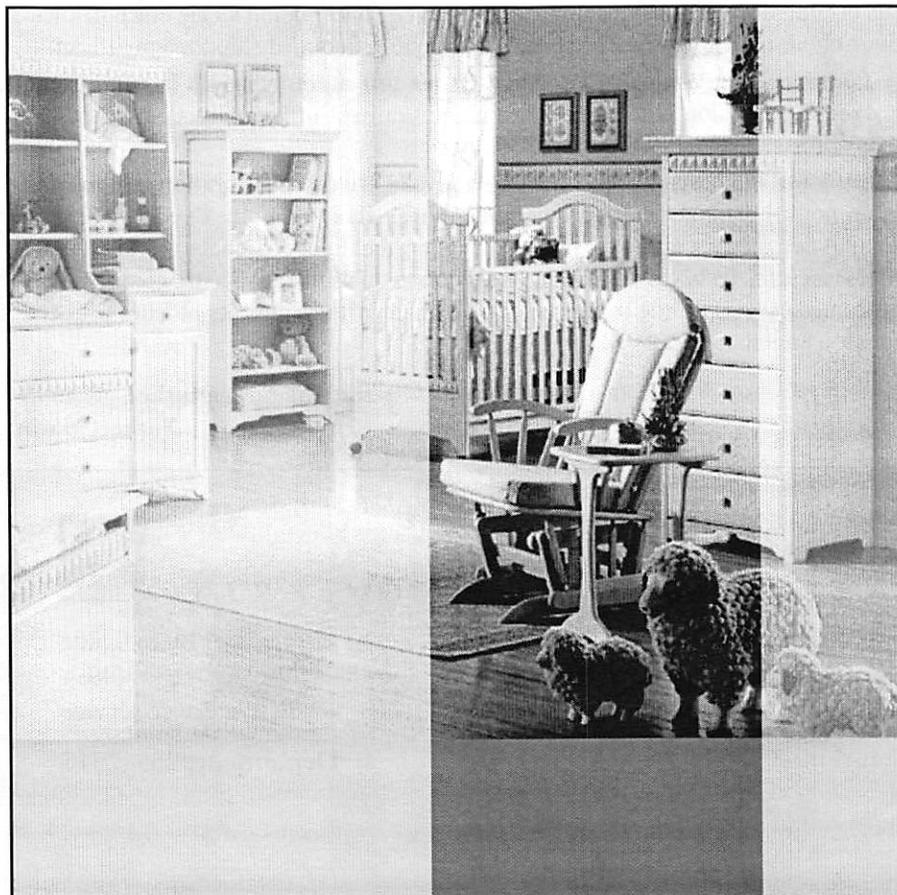
- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

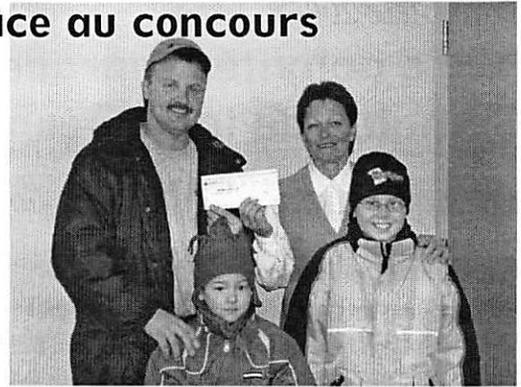
Un couple de Montmagny gagne 500 \$ grâce au concours «Gagnez votre maison!»

Mme Sophie Deschamps et M. Michel Pelletier, membres de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, ont remporté 500 \$ grâce à leur prêt hypothécaire Desjardins qu'ils ont

choisi de protéger avec l'assurance vie et invalidité de l'Assurance prêt. Ils sont l'un des gagnants du concours «Gagnez votre maison!», organisé par Desjardins Sécurité financière, quatrième assureur en importance au Canada, en collaboration avec les caisses Desjardins du Québec.

L'édition 2005 du concours «Gagnez votre maison!» permettait

à plusieurs personnes du Québec de remporter la valeur de leur propriété, jusqu'à concurrence de 300 000 \$ ou un montant de 500 \$. Le concours a débuté le 1^{er} janvier dernier et s'est terminé le 31 octobre 2005 à minuit. Il s'adressait à tous ceux qui choisissaient le prêt hypothécaire Desjardins avec l'assurance vie et invalidité de l'Assurance prêt, que ce soit pour un nouveau prêt, un renouvellement ou une augmentation de prêt.



Remise officielle du prix à M. Michel Pelletier, accompagné de ses deux enfants, a été faite par Mme Johanne Montminy, conseillère en finances personnelles de la caisse et a eu lieu au centre de services St-Pierre-du-Sud le 5 janvier 2006.

LAURENCE HALLÉ

SERVIVE D'IMPÔT
du 1^{er} mars au 30 avril

À SAINT-FRANÇOIS

le vendredi ou sur rendez-vous

●

Maison de la paroisse
rez-de-chaussée

Tél. | 469-3907

Journée internationale des femmes

Souper conférence : Femmes et mondialisation

Les membres de l'AFEAS de Montmagny vous invitent cordialement à un souper conférence pour souligner la Journée internationale des femmes dont le thème sera «Femmes et mondialisation». Cette activité aura lieu le vendredi 10 mars au Centre sportif Le Bûcheron, 221, rue Saint-Louis à Montmagny. Le tout débutera par un vin d'honneur à compter de 17h30, lequel sera suivi du souper servi par le traiteur du Restaurant La Volière.

À cette occasion, madame Émilia Castro sera notre conférencière. Elle nous informera des enjeux et des conséquences de la mondialisation et de mieux en percevoir les effets sur notre quotidien. Doit-on résister à ce processus qui semble irréversible ou faut-il tout simplement s'y adapter? Les valeurs de justice, de partage et de liberté sont-elles menacées? Voilà quelques-unes des questions abordées par Mme Castro.

Le souper sera sous la présidence d'honneur de Mme Nathalie Cloutier, directrice générale du Centre local de développement de la MRC de Montmagny.

Le coût de la carte est de 22\$. Vous pouvez vous les procurer auprès des membres ou dans les dépôts suivants à Montmagny:

Céline Bérubé
248-2639

Uniprix centre ville
248-5595

Uniprix Galeries Montmagny
248-8191

Librairie Livres en Tête
348-0026

École de conduite Salbi
248-9787

Source : **Françoise Bélanger,**
présidente
AFEAS de Montmagny



EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean
Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Francofête 2006

Trois activités marqueront la Semaine de la francophonie

Dans le cadre de la Francofête 2006, la Régionale Côte-du-Sud de l'Association Québec-France tiendra trois activités du 3 au 24 mars prochain.

Petit déjeuner francophile

Le mercredi 8 mars dès 8h30 au restaurant La Coupée, 105, chemin des Poirier à Montmagny, venez entendre Madame Denise Coriveau, enseignante à la retraite qui saura jongler avec les dix mots vedettes de cette année dont le thème est : En français, par mots et merveilles. Entrée gratuite. Chacun paie son repas.

Causerie: Le Petit Prince et Saint-Exupéry

Le vendredi 17 mars à 19h30 à la salle Mgr Paré de l'église Saint-Thomas, l'abbé Jacques Simard accompagné du Théâtre des Deux Masques nous entretiendra du Petit Prince et de Saint-Exupéry. Un goûter terminera la soirée. Le coût de l'activité est de 5\$ pour les membres et de 8\$ pour les non membres. Vous devez réserver auprès de Eugénie C. Couture au 248-4511.

La Dictée Québec-France / France-Québec

Pour la deuxième année, la Régionale Côte-du-Sud vous invite à relever le défi de la dictée Québec-France/France-Québec. Cette année, le texte soumis comportera plus de difficultés grammaticales que de difficultés orthographiques. Cette activité gratuite se tiendra le dimanche 19 mars à 13h30 à la salle Cajetan-Gauthier de l'Hôtel de ville de Montmagny. Renseignement et inscription: Eugénie C. Couture au 248-4511.

AUTOPRO.

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
Tant que vous êtes propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072
Fax: (418) 248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

Québec
Décor

une division de

TERRASSEMENTS
Joncher
& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

Québec vous offre une variété

d'ornements de parterre tels:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

Venez nous voir!

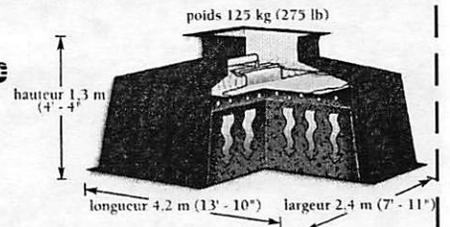
Près de la sortie 369
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

n° de licence RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

**Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées**



Spécialiste en:

- ✓excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



MIEUX CONSOMMER

Mieux consommer pour demain, c'est poser des gestes aujourd'hui.

Économies sur mesure.

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER est une analyse de votre consommation d'énergie selon les caractéristiques de votre résidence et de vos appareils, vos habitudes et le climat local. Obtenez gratuitement des recommandations personnalisées en remplissant le questionnaire à www.hydroquebec.com/mieuxconsommer ou en commandant un exemplaire au 1 800 Énergie.

Thermostats électroniques. Choisissez les économies.

Procurez-vous des thermostats électroniques. Plus précis, ils éliminent les écarts de température et vous assurent plus de confort, tout en vous faisant économiser jusqu'à 10% sur vos frais de chauffage. Une remise postale pouvant atteindre 130 \$ est offerte par Hydro-Québec pour l'achat et l'installation de thermostats électroniques.

ÉnerGuide pour les maisons. Vous comptez rénover ?

Hydro-Québec offre le double de la subvention accordée par Ressources naturelles Canada aux propriétaires qui souhaitent effectuer des rénovations touchant l'isolation, l'étanchéité, la fenestration et la performance de leurs systèmes électriques de chauffage et de ventilation. 1 866 266-0008



Novoclimat^{MC}. Faites le bon choix.

Hydro-Québec offre une aide financière de 2000 \$ aux acheteurs d'une maison neuve Novoclimat certifiée par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. www.aee.gouv.qc.ca ou 1 877 727-6655



Recherchez ce symbole :



Les électroménagers ENERGY STAR®, des économies garanties!

Les appareils électroménagers homologués ENERGY STAR sont les plus éconergétiques de leur catégorie sur le marché. Ils consomment de 10% à 50% moins d'énergie en moyenne que les appareils ordinaires.

Les fluocompacts ENERGY STAR®, de brillantes économies!

Les fluorescents compacts homologués ENERGY STAR consomment jusqu'à 75% moins d'énergie en moyenne que les ampoules ordinaires, et ils durent jusqu'à dix fois plus longtemps.

Minuteries extérieures. Économisez même dehors.

En reliant le système de filtration de la piscine à une minuterie, vous pouvez économiser jusqu'à 85 \$ en un seul été.

Pour contrôler l'éclairage ou les lumières de Noël à l'extérieur ou encore pour actionner le chauffe-moteur de votre véhicule – il n'a besoin de fonctionner que deux heures – une minuterie, c'est l'idéal!

Jusqu'au 31 décembre 2006, Hydro-Québec offre chez les détaillants participants une réduction de 10 \$ sur certains modèles de minuterie extérieure. Voir la liste des détaillants dans notre site Internet.

Pour en savoir plus: www.hydroquebec.com/mieuxconsommer



La mondialisation

par François Faguy

francois.faguy@caramail.com

Les moyens technologiques dans les domaines des transports et des communications disponibles aujourd'hui permettent à l'homme du 21e siècle d'étendre son influence à toute la planète. Avec l'Internet, on communique instantanément avec les six continents à peu de frais. Les avions et les bateaux transportent de plus en plus de marchandises et de personnes de plus en plus vite. Les traités internationaux éliminent, une à une, les barrières au commerce international.

On ne peut plus nier le phénomène de la mondialisation de l'économie. Nos usines subissent la concurrence de la main d'œuvre bon marché du Pakistan, de la Chine ou du Vietnam. Même les Mexicains ne sont plus concurrentiels. En janvier 2006, il s'est perdu, en un seul mois, 42 000 emplois dans le secteur manufacturier au Canada. Il n'y a pas que le secteur manufacturier qui soit menacé, comme informaticien, je suis en concurrence avec des Indiens, des Chinois et des Roumains payés une fraction du salaire des Canadiens. Cette situation se traduit par des pertes d'emploi massives, des fermetures d'usines et des entreprises d'ici qui confient la gestion de leurs réseaux informatique à des sociétés asiatiques. Que ferons-nous lorsque tous les emplois auront été exportés aux Indes, en Chine et en Europe de l'est?

Puisqu'on ne peut pas arrêter le mouvement, aiguillons-le pour améliorer notre sort et celui de l'humanité en général. C'est possible si nous ramons tous dans le même sens : gouvernements, entreprises, travailleurs, syndicats et consommateurs.

Comme consommateur, refusons d'acheter des produits fabriqués dans des usines qui emploient des enfants ou qui exposent leurs employés à des conditions de travail dangereuses pour la santé. Nos centrales syndicales devraient aider les travailleurs du tiers monde à s'organiser. Les entreprises gagnantes seront celles qui innoveront autant dans leur offre de produits et de services que dans les méthodes de fabrication. Les plus audacieuses porteront une attention toute particulière à la qualité, la durabilité et l'originalité des produits finis. Les gouvernements collaboreront en imposant des normes minimales de travail dans les traités internationaux et un mécanisme de vérification de l'application de ces normes. En unissant leurs efforts à ceux des entreprises, nos gouvernements peuvent enseigner l'utilisation des nouvelles technologies aux travailleurs et ainsi protéger leurs emplois.

Les entreprises multinationales utilisent l'Internet pour exploiter les travailleurs du tiers-monde. Pourquoi ne pas l'utiliser pour s'allier aux travailleurs et entrepreneurs du tiers monde afin de créer un monde meilleur? Si tous se donnent la main, nous aiderons les travailleurs du tiers monde à améliorer leurs conditions de vie. Nos entreprises découvriront, chez ces travailleurs traités équitablement, un lucratif marché. Nous aurons accès, à bon prix, à des produits tout en conservant nos emplois. Qui sait, si l'économie est prospère, nos conditions de travail et de vie s'amélioreront-elles?

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2006, François Faguy.



BOUCHERIE
Richard
Moreau



602, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Service d'abattage
Viande de choix
Produits maison
Viandes marinées
pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi: 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi: 8h à 21h
Samedi: 8H à 17h

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

Votre
centre autorisé
de recyclage
d'autos de
la région

Permis recycler: 60666

GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord, St-Pierre de la Riv. du Sud

FINANCEMENT SUR PLACE

TÉL.: 418•248•1422

FAX.: 418•248•7074

Il sera question de mieux-être

La réunion des Fermières se tiendra mercredi le 8 mars à 19h30 au local habituel (Maison de la Paroisse). Nous aurons la visite d'une conférencière, madame Hélène Mainville, qui nous renseignera sur la façon de faire un bilan de santé, adopter une alimentation saine et s'accorder des moments de détente. Une invitation spéciale à toute la population à venir assister à la conférence.

Bienvenue à tous.

Votre Caisse Desjardins présente dans les sports

En février dernier, dans le cadre du tournoi Pee-Wee de Québec, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a attribué des laissez-passer à cette activité à nos jeunes des écoles primaires de La Francolière et de Saint-Pierre. Voici les noms des heureux gagnants :

Saint-Pierre

Jérémy Beaulieu
Anthony Beaulieu
Félix-Antoine Roy-Caron
Mathieu Morin
Philippe Labbé
Éricka Gonthier

La Francolière

Nicolas Isabelle
Maude Hudon
Audrey Jean
Corrine Laforest
Joël Blais
William Simard
Bryan St-Pierre Hardy

Félicitations!



Montmagny Volkswagen
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES



MONTMAGNYVW.COM

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5
Tél.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

Salon Reflet Beauté

À GAGNER! 1 des 4 voyages pour 2 à

★ Las Vegas ★

à l'achat d'un duo MATRIX

Esthétique

Finie la peau sèche!

Essayez le soin facial ultra hydratant et recevez

GRATUITEMENT

"un soin des mains à la paraffine"

Valeur de 20\$

Massothérapie

Bye! Bye! Stress!

Je m'offre pas 1 mais

**2 MASSAGES
+ 2 balnéothérapies**

pour **60\$!**

À vous d'en profiter!

Prenez rendez-vous avec les professionnelles de la Beauté

au 133, rue Principale, Saint-Raphaël 243-3376



L'Ancre vous donne des trucs pour vaincre l'ennui

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'ennui est un problème fréquent qui ne touche pas seulement les personnes âgées. Phénomène bizarre pour une société soi-disant évoluée et caractérisée par un développement rapide des moyens de communication. En effet, les gens seuls et souffrants d'ennui abondent dans les cabinets des médecins, des psychologues, des psychiatres, et dans les cliniques externes.

Cependant, il est important de mentionner qu'être seul ne veut pas nécessairement dire s'ennuyer. La solitude n'a pas que des effets négatifs. Après une grosse semaine au travail ou après les sorties et la visite de la famille durant le temps des fêtes, il peut être fort agréable de se retrouver seul. Par contre, pour les personnes souffrant d'ennui maladif, la solitude psychologique peut avoir des effets néfastes sur le plan psychologique et physique. L'anxiété, l'angoisse, la dépression, la tristesse, le sentiment de vide intérieur et d'impuissance ne sont que quelques-uns des symptômes de l'ennui chronique. Les raisons pour lesquelles l'être humain souffre d'ennui et de solitude peuvent varier de la perte d'un être cher à un manque total d'intérêt pour tout. Les relations superficielles créent parfois un vide profond chez les gens; ceux et celles qui ont beaucoup de connaissances n'ont parfois pas d'amis.

Voici donc quelques trucs pour vaincre l'ennui:

- Faites une liste de vos amis et de vos connaissances. Vous serez en mesure de constater que vous n'êtes pas aussi seul que vous le croyez.
- Sortez de la maison, de votre petit milieu, parler aux gens. Prenez des engagements, faites des choses différentes.
- Tentez d'identifier les causes de votre ennui. Demandez-vous depuis quand, y a-t-il un événement déclencheur?
- Identifiez vos intérêts et passez à l'action! L'inertie conduit bien souvent à la mort psychologique. Les activités, hobbies et même les membres de votre entourage ne viendront pas à vous sans effort de votre part.

- Faites la part des choses et séparez les vrais amis des connaissances. Les amis sincères sont relativement rares et peuvent se compter sur les doigts d'une main.
- Il est bon de se retrouver en tête à tête avec soi-même. Profitez-en pour aller au cinéma, faire du sport, bref, pour faire ce qui vous plaît.
- Ne faites pas exprès pour cultiver l'ennui. Évitez donc, dans ces moments d'écouter de la musique triste, de vous entourer de photos ou d'objets qui vous rappellent de mauvais souvenirs.

Oui, l'ennui, c'est normal. Mais on peut éviter que ça ne devienne pathologique. En suivant ces petits conseils, vous pourrez mener une vie équilibrée, active et... pas du tout ennuyeuse!

Source : L'Ancre, regroupement de parents et ami(e)s des personnes atteintes de maladie mentale



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL. : 418 243-2074
FAX : 418 243-2157

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) GOR 4J0
Tél.: (418) 884-3124

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



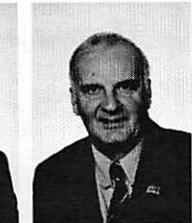
Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE

Un choix de confiance!

AFL
Groupe Financier
RESULTATS ASSURES

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny

4^e édition de la fête des Semences de la coop La Mauve

La biodiversité sera de nouveau à l'honneur lors de la quatrième fête des Semences de la coopérative La Mauve le samedi 4 mars. D'un bout à l'autre du pays, les fêtes des Semences constituent des activités très appréciées des jardiniers et jardinières durant les longs mois d'hiver. La fête des Semences de Saint-Vallier est parrainée par le Programme semencier du patrimoine Canada, un OBNL regroupant des gens passionnés par la sauvegarde et la mise en valeur des semences traditionnelles.

La fête des Semences de Saint-Vallier est une rencontre entre les producteurs, les jardiniers amateurs et les curieux sur le thème de la protection du patrimoine génétique des semences. C'est une fête familiale où nous allierons des activités pour les

enfants et pour les adultes. Sur place, les visiteurs pourront se procurer auprès des producteurs des semences à pollinisation libre et d'anciennes variétés et aussi des produits artisanaux. De plus, il y aura deux ateliers et une discussion animée au cours de l'après midi. Plusieurs semenciers d'un peu partout dans la province seront sur place. Cette année nous aurons aussi la participation du groupe Alpha Bellechasse qui propose une animation sur l'heure du midi.

Programme de la fête

- Début des activités : 10h
- Ouverture de la Place des enfants : 10h30
- Atelier pour les enfants : 11h
- Possibilité de repas sur place et activité avec Alpha Bellechasse sur l'heure du diner
- Discussion animée sur l'environnement : 13h
- Atelier sur la préparation des sols : 14h
- Atelier sur les méthodes de conservation des semences : 15h
- Clôture de l'activité : 16h

Sur place, possibilité de repas et de garderie.

En cas de tempête l'activité sera remise au lendemain.

Lieu de la fête

À l'école La Ruhe de Saint-Vallier

364, rue Principale, Saint-Vallier

Pour information: Marie Lacasse (418) 884-2888



Découvrez **Z** un univers de détente
Zz
massage de détente

*Vous voulez vous détendre?
Je peux vous aider!*

Pour plus d'information: **L** **yn** **L** **abranche**
259-7360



LARRISE
MAISONS 4^e DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlarrise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers Montmagny (418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

Activités de mars au Club V.T.T.

11 mars

Slalom aveugle en équipe sur le terrain du club suivi d'un souper «fondu».

En soirée, animation et disco.

Réservez à l'avance : 15\$

Venez en grand nombre vous amuser.

25 mars

Journée «cabane à sucre» suivie d'un souper «cabane à sucre» au club.

Chansonnier : Kenny Blanchet

Bienvenue à tous

Renseignements : 259-7454 ou 243-2303

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

La communauté chrétienne en action

Formation à la vie chrétienne

Sacrement de la confirmation

Le 5 février dernier, nous avons célébré la confirmation de dix-neuf de nos jeunes: Alexandra Bélanger, Audrey Blais, Israël Blais, Jimmy Blais, Jasmin Campagna, Patricia Corriveau, Valérie Denault, Jasmine Dubreuil, David Fiset, Jérémy Fournier, Raphaëlle Lesieur, Jeffrey Martineau, Dominique Montminy, Mélissa Montminy, Alexandre Paquet, Stéphanie Paré, Émilie Roy, Bryan St-Pierre-Hardy, Kevin Tremblay.

Ce fut une belle célébration au cours de laquelle notre évêque, Mgr. Clément Fecteau, a conféré aux jeunes le don de l'Esprit Saint, tout en leur rappelant l'importance de poursuivre leur cheminement de foi en conformité avec ce qu'ils ont reçu.

J'en profite pour remercier Mesdames Yolande Mercier et Fabienne Blais pour avoir mené à bien et de façon consciencieuse l'ensemble de la démarche catéchétique. Et grand merci aux parents qui les ont secondé aux différentes étapes de cette longue préparation. Et félicitations aux jeunes! Soyez heureux en suivant Jésus sur la route de l'Évangile! Faites constamment appel à l'Esprit Saint afin d'être des témoins audacieux de Jésus ressuscité!

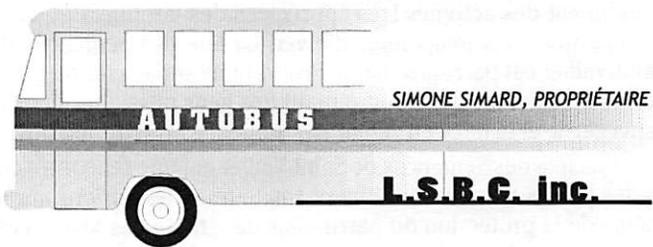
Sacrements du pardon et de l'eucharistie

- Mardi 14 mars, de 15h20 à 16h45: 1^{re} rencontre synthèse du Groupe 1, jeunes seulement.
- Jeudi 16 mars, de 15h20 à 16h45: 1^{re} rencontre synthèse Groupe 2, jeunes seulement.
- Mercredi 29 mars, de 19h à 20h15: Rencontre parents-jeunes: Groupe 1.
- Jeudi, 30 mars, de 19h à 20h15: Rencontre parents-jeunes: Groupe 2.

P.S. Toutes les rencontres ont lieu à la sacristie.

TÉL.: 418 • 259 • 7140
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
GOR 3A0



Ferme Porasseny inc.

à Saint-François
et Montmagny

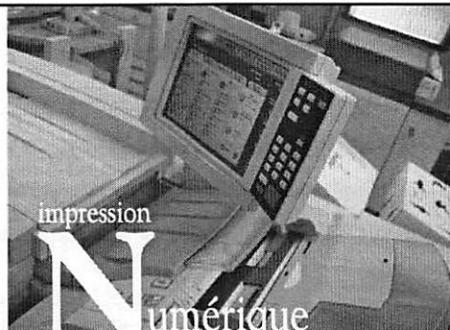
Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Téléc.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com

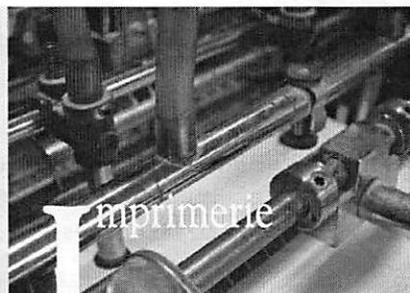


- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finissage de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

Services de finition et encartage



- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

Pour acheter un véhicule usagé, il faut...

Vous avez envie d'acheter un véhicule, mais à cause des coûts élevés des véhicules neufs, vous décidez d'opter pour un véhicule usagé. Voici quelques conseils pour vous assurer de ne pas acheter un véhicule volé :

- * Faites affaire avec un commerçant reconnu.
- * Exigez que l'on vous fournisse les coordonnées de l'ancien propriétaire avec lequel vous pourrez communiquer.
- * Assurez-vous que la plaquette du numéro de série sur

le tableau de bord n'a pas été altérée.

- * Vérifiez si le numéro de série apparaissant sur le tableau de bord et sur l'autocollant fédéral de la portière gauche correspond exactement à celui qui est inscrit sur le contrat d'achat et sur le certificat d'immatriculation.
- * Demandez où le véhicule a été acheté et où il était entretenu. Méfiez-vous d'un modèle récent qui a été repeint. Un bon prix n'est pas nécessairement une bonne affaire.
- * N'acceptez que les clés remises par le fabricant. Soyez aux aguets si le vendeur ne vous les remet pas lorsqu'il s'agit d'un modèle récent.

Vous avez des doutes? Quelque chose vous semble anormal? Vous pouvez vérifier, sur Internet, si le véhicule a été rapporté volé à partir du site des Services nationaux de police à l'adresse suivante: www.snp.ca Vous n'avez qu'à cliquer ensuite, sur Centre d'information policière du Canada, objets volés, véhicules et interroger le système à partir du numéro de série du véhicule ou de la plaque d'immatriculation. Les données sont mises à jour mensuellement.



neuve
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ
8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Super Soir

LOTO
BIÈRE / VIN
JOURNAUX



Épicerie
Agent autorisé de la SAQ
Essence



Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Jeudi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) G0R 3A0

Tél.: 259-7151

Inscription au baseball mineur

Serais-tu intéressé(e) à jouer au baseball cet été? Jouer à Saint-François et avec d'autres municipalités environnantes (incluant le secteur de Lévis)? Faire partie de la ligue de baseball? Participer à un tournoi?

Le prix pour la saison sera de 75\$ pour un premier jeune, 75\$ pour le second et gratuit pour le troisième et le quatrième de même famille. S.V.P. inclure votre chèque postdaté du 15 mai 2006 à votre inscription à l'ordre du Baseball mineur St-François. Seule l'inscription ayant le paiement postdaté sera acceptée. À l'exception de la catégorie Novice qui est gratuit.

Le comité pour 2006 est formé des personnes suivantes: Dany Boulet, Bernard Fiset, Pierre Gaudreau, Guylaine Gonthier, Gaston Martineau, Sonia Paré, Yvon Rémillard et Gilles Simard.

Transport

Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ 3 à 4 voyages par parent et un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite sur l'horaire, celui-ci a la liberté de faire un échange avec un autre parent mais a la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire soit respecté car sans lui, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.

Novice

Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celle-ci est gratuite pour les raisons suivantes: ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but des jeunes Novices est de leur enseigner la base du baseball. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver ces jeunes et pour leur faire vivre une belle expérience.

Formation

Comme l'an passé, l'emphase sur la formation de l'entraîneur sera importante. L'association de baseball Québec nous demande de faire suivre un programme de formation fait par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs(ses) bien formé(e)s, nos jeunes auront plus d'intérêt et y trouveront plus de satisfaction à évoluer, participer, apprendre à perdre et gagner et cela en s'amusant.

Important

Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune (si ce n'est déjà fait). Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de 5,00\$ à 10,00\$.

Inscriptions au plus tard le 17 mars

Il est à noter que les 12 premières inscriptions retournées par catégorie formeront la première équipe. Il est très important d'inscrire vos jeunes maintenant et de retourner le tout à Baseball mineur de St-François a/s Mme Sonia Paré, registraire, au 6, rue Boivin, Saint-François, G0R 3A0, tél. 259-2769, pour la date ci-haut mentionnée.

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) G0R 3A0

Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

DÉTACHEZ CETTE PARTIE ET BIEN VOULOIR NOUS LA RETOURNER DÛMENT REMPLIE.

Pour chaque jeune inscrit, indiquez à la suite de son prénom un numéro (1, 2, 3,...) entre parenthèse que vous reporterez dans la catégorie appropriée.

Nom du ou des joueurs à inscrire: _____

Âge: _____ Date de naissance: _____

Novice: _____ 1999-00 Atome: _____ 1997-98 Moustique: _____ 1995-96

Pee-Wee: _____ 1993-94 Bantam: _____ 1991-92 Midget: _____ 1989-90

Signature d'un parent: _____

No de tél.: _____ Maison _____ Travail _____

1^{re} inscription: 75\$ 2^e inscription: 75\$ 3^e inscription et suivantes: gratuit, Novice: gratuit Ci-joint, un chèque au montant de: _____ \$
à l'ordre du Baseball mineur St-François

L'entretien des plantes

Les plantes vertes ont une meilleure croissance si vous leur donnez un bon éclairage, un environnement tempéré, un taux d'humidité adéquat et un peu de suppléments nutritifs.

Éclairage: Il est préférable de placer vos plantes vertes près d'une fenêtre où elles pourront recevoir un bon ensoleillement durant le jour. La plupart des plantes vertes n'aiment cependant pas l'éclairage direct et intense des journées ensoleillées du milieu de l'été. Elles raffolent des fenêtres orientées vers le sud ou l'est durant les mois d'automne, d'hiver et de printemps. Si vous ne pouvez les placer près d'une fenêtre, vous pouvez les placer sous un éclairage artificiel.

Arrosage: Gardez le sol humide. Examinez-le à toutes les semaines. Lorsque le sol semble sec au toucher, ajoutez de l'eau pour humidifier le sol jusqu'au fond du pot. Assurez-vous que le surplus d'eau s'il y en a, est évacué par le drain dans l'assiette. Si la plante ne garde pas son eau et que vous avez besoin d'arroser souvent, il serait important de vérifier si la plante n'aurait pas besoin d'être repotée. Vous pouvez aussi vaporiser vos plantes avec un jet d'eau. Quand vous vaporisez l'eau sur le feuillage, vous pouvez en profiter pour essuyer la poussière accumulée sur le feuillage. Ça leur fera un très grand bien.

Rempotage: Il est important quand vous choisissez un terreau, de prendre un terreau pour plante d'intérieur. Pas de terre à jardin ou de terre noire, ce sont des terreaux qui sont trop lourds, ils garderaient trop l'humidité et cela aurait pour effet de

faire pourrir les racines. Le terreau pour plante d'intérieur est un terreau plus léger. Il est aussi important de

grossir votre pot. Vous prendrez un pot qui a deux pouces de plus de diamètre. Le repotage peut être fait en tout temps. Mais la période idéal serait à l'automne ou au printemps, car la plante n'est pas en période de croissance, son système est au ralenti. Le choc de transplantation sera alors moins grand. La plante aura alors une meilleure reprise. Quand vous faite la transplantation, vous pouvez y ajouter un transplanteur (10-52-10) qui aidera à l'enracinement.

Température: La plupart des plantes ont une meilleure croissance si les températures nocturnes sont autour de 16° à 18° C (60° à 65° F) et les températures durant le jour sont aux environs de 21° à 27° C (70 à 80° F).

Fertilisation: Puisque les quantités de sol et d'éléments nutritifs contenus dans le sol sont limités, il est bénéfique d'ajouter un engrais à toutes les 3 ou 4 semaines. Il y a le 20-20-20 que vous pouvez utiliser. Il existe aussi des engrais biologiques que vous pourrez trouver dans les centres jardins. La fréquence d'application d'engrais pourra varier selon la sorte d'engrais que vous allez utiliser. Si vous ne voulez pas employer d'engrais, l'ajout de compost peut aussi être efficace. Le compost est biologique, son action sur la croissance de la plante sera plus lent qu'un engrais, mais tout aussi efficace à long terme.

Source: www.fleuristevert.qc.ca

Maryse Laguë du comité d'embellissement

Baptême et sépultures

Baptême

Le 4 février, **Anthony Jolivet**,

fil de Hugues Jolivet et de Josée Bélanger.

Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

M. Sylvain Lamonde, fils de feu Conrad Lamonde et de Thérèse Vézina, décédé le 22 janvier à l'âge de 46 ans. Les funérailles ont eu lieu le 28 janvier.

M. Donat Lapointe, fils de feu Joseph Lapointe et de feu Léda Laverdière, décédé le 6 février à l'âge de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 11 février.

Mme Lorraine Lacroix, épouse de feu Jean Allaire, décédée le 9 février à l'âge de 81 ans et 8 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 16 février.

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.



Le Café du Havre



Hissez les voiles!
Cap sur 2006



Havre: 259-2955 (8h30 - 16h30) ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

THÉBERGE

AÉRATION



- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 **MARIO: 248 • 3498**

LES DÉBROUILLARDS

Crée ton blogue!

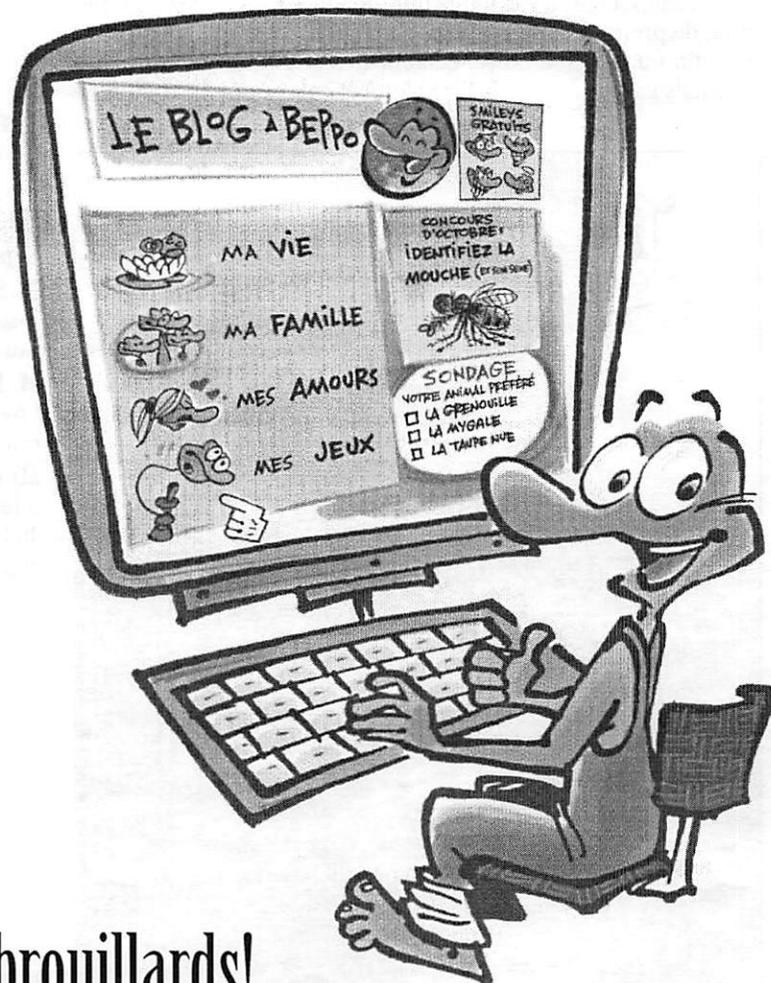
Le principe du blogue est simple: tu écris ce que tu veux sur le Web et tout le monde peut te lire et t'envoyer des commentaires. En plus, c'est facile comme tout!

Pourquoi créer un blogue? Pour parler de ta journée, de ta vedette préférée ou de ton chat, pour un projet scolaire, pour donner ton opinion... Tu peux créer un blogue pour que les membres de ta famille éloignée ou de ton équipe sportive échangent des idées. Ce qui est génial, c'est que tes copains peuvent intervenir! C'est un site Web nouveau genre.

Pour voir à quoi ça ressemble, consulte le carnet de la classe «Carrière» de l'Institut St-Joseph, à Québec. Des jeunes de 5^e et 6^e années et leurs professeurs publient des textes tout au long de l'année. Voici une de leurs pages, avec des images et des commentaires de lecteurs: <http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/carriere/archives/001843.html>

Comment créer ton blogue?

1. Va d'abord sur un site qui te permet de créer ton blogue, comme www.blogger.com En trois étapes très simples, tu as un blogue à toi! C'est en français et c'est gratuit. Pour d'autres sites, lis l'encadré de droite.
2. Ensuite, suis les étapes de création. Une fois le blogue créé, tu peux entrer du texte, l'éditer comme dans un traitement de texte, ajouter des liens et des images et publier le tout!
3. Lorsque ton blogue est en opération, invite tes amis à le visiter en leur envoyant l'adresse. N'oublie pas de leur demander de te laisser des commentaires, c'est ce qui te rendra encore plus dynamique!



D'autres fournisseurs de blogues

Blogg.org: www.blogg.org est un fournisseur de blogue français. Assez simple, mais un peu plus compliqué que Blogger.

Ublog: www.u-blog.net Assez intéressant.

Canal blog: www.canalblog.com OK

Texte: Audrey Miller
Illustration: Jacques Goldstyn

Bonne relâche à tous les débrouillards!



Où est mon étoile?

Nous nous sentons parfois envahis par le doute et nous avons alors envie de renoncer à l'espoir. Recherchons alors au milieu de nos pensées grises une petite lueur qui brille et accrochons-nous à elle. Cette étoile de l'espoir ne parle aucun langage connu. Elle ne nous fait pas de promesses illusoires, mais elle nous

assure que nous avons raison d'espérer la délivrance. Elle nous rappelle sa présence au plus profond de notre être et elle attend notre visite. Quand nous la rejoignons, elle nous enveloppe d'une paix et d'une sérénité profondes que rien ne peut altérer. Quand des pensées négatives nous assaillent, faisons vite appel à notre gentille étoile, qui nous remettra sur le chemin de la confiance afin que nous gardions notre esprit orienté positivement vers l'avenir.

Jean Gendron

« La meilleure façon pour une personne de se révéler à elle-même c'est d'être écoutée par une autre... »

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive
Lundi au vendredi de 18h à 4h du matin
Samedi et dimanche de midi à 4h du matin

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL
Chaudière-Appalaches

ANONYME, CONFIDENTIEL et SANS FRAIS

Montmagny : 248-4445

L'Islet : 598-3393

ImpôtNet Québec : rapide, sécuritaire et avantageux!

Depuis plusieurs années maintenant, Revenu Québec offre la possibilité aux contribuables québécois de produire leur déclaration de revenus par Internet. Le service «ImpôtNet Québec» est disponible depuis le 15 février 2006. Vous pourrez donc transmettre par Internet votre déclaration de revenus produite à l'aide d'un logiciel autorisé ou de la déclaration de revenus électronique, que vous aurez téléchargée gratuitement à partir du site Internet de Revenu Québec. Si vous ne vous êtes pas encore prévalu de ce service efficace, faites-le dès cette année! Il suffit de vous rendre à l'adresse www.revenu.gouv.qc.ca et cliquez sur l'onglet identifié, à droite dans la page d'accueil. Si d'autres informations vous sont nécessaires, communiquez sans frais au numéro 1 877 375-7151.

Source : Services Québec

CASSY PAR DENAULT

Mars 2006 - Numéro 32



C'est le 3^e anniversaire de Cassy le mois prochain! En attendant, bon mois de mars!

2006 mars

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

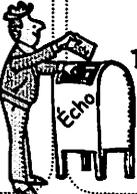
jeudi

vendredi

samedi

			1	2	3 Bac bleu 	4 Fête des semences
--	--	--	---	---	--	------------------------

5	6 Réunion du conseil	7 19h30 Réunion du comité d'embellissement 	8 Journée internationale de la femme Réunion des Fermières	9	10 	11 Souper fondue Club V.T.T.
---	-------------------------	---	--	---	---	---------------------------------

12  Tombée du Journal	13	14	15	16 Date limite pour s'inscrire au baseball mineur	17 SAINT-PATRICK Bac bleu 	18
---	----	----	----	--	--	----

19	20	21	22	23	24 	25 Journée Cabane à sucre Club V.T.T.
----	----	----	----	----	---	--

26	27	28	29	30	31 Bac bleu 	
----	----	----	----	----	---	--



248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

-  Fleuriste
-  Boutique de décoration
-  Serres et culture-jardin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 février 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
 DU LUNDI 9 JANVIER 2006**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 9 janvier 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 9 janvier 2006 soit
 accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2006

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Air liquide Canada inc., location cylindre et gaz (soudeuse).....	234,48
Ass. prof. outillage municipal, cotisation 2006	95,00
Beauce Chaîne, chaîne (garage).....	189,79
Bureautique Côte Sud :	
Papier photocopieur	45,89
Contrat photocopieur	83,84
Carra, quote-part financement du régime de prestation supplémentaire.....	1 890,41
Claude Morin :	
Remb. frais déplacement 155 km	57,35
Remb. frais déplacement 192 km	71,06
Remb. frais déplacement 291 km	113,49
Commission scolaire Côte-du-Sud, transport scolaire zone à risque.....	126,53
Desjardins sécurité financière, assurance collective février 2006.....	1 666,77
Detroit Diesel-Allison, pièce souffleur	59,11
Émergence sécurité, décontamination habits pompiers	1 340,35
Équipements Sigma inc., pièce niveleuse	982,31
Ferme Joseph-Aimé Blais, déneigement chemin Morigeau (1½ hre à 100\$/hre)	172,54
FQM, facturation Dicom.....	125,64

Garage J.G. Rémillard, lames	3 713,00
Glace et Neige Technologie, vérification camion Mack	
Techno-Évaluation	88,47
Groupe CCL, impression chèques + enveloppes	389,37
Hewitt, entretien préventif pelle rétrocaveuse.....	1 808,21
Hydro-Québec :	
Feux clignotants école	34,46
Poste chloration	1 368,75
Enseigne 4-chemins.....	272,97
Garage municipal.....	771,14
Parc Olivier Tremblay.....	62,33
Caserne incendie.....	385,10
Poste ass. Morigeau	235,92
Lumière 2, 5 ^e Rue Est	54,24
M. Paroisse	1 111,09
Poste assainissement village.....	1 248,42
Log. 536 (concierge).....	248,52
Éclairage public	799,86
Pavillon Bédard	118,95
Hydro-Québec, travaux exécutés à St-Pierre (projet eau potable)	983,55
Jacques Théberge, remb. facture matériel (caserne incendie).....	15,18
Joachim Laferrière Électricien, réparation lumière de rue.....	442,91
Jocelyne Noël, entretien janvier.....	90,00
Journal l'Écho :	
Publication janvier (22 pages à 45\$)	
(augmentation 10\$/page)	990,00
Solde poste budgétaire 2005	3 288,00
Journal l'Oie Blanche, avis public dérogation mineure	67,64
La Fabrique St-François, loyer février 2006.....	166,67
La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny :	
2 cartes activité bénéfique	130,00
Don lors du décès de M. Sylvain Lamonde.....	100,00
Laboratoire Diesel, pièce souffleur.....	207,04
Laboratoire Environnement LCQ, analyses eau potable et eaux usées	318,62
Lam-e, pièces machinerie	50,42
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	95,89
Les Éditions Malbec, calendrier municipal	29,95
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore + transport.....	1 247,38
Macpek, pièces camion Mack.....	182,43
Martin & Lévesque inc., écussons (pompiers).....	247,99
Martin Ford inc., pièce camion Ford 10 roues	304,77
Mines Seleine, gros sel en vrac.....	2 347,46
Motion Industries (Canada) inc., pièces camion Mack.....	116,34
MRC Montmagny, collecte sélective décembre 2005.....	436,94
Pétrole JMB :	
8 887,3 litres diesel à .8790	8 936,83
1 788,1 litres huile chauffage à .6290.....	1 293,71
2 896,7 litres huile chauffage à .6290.....	2 095,78
Pétrole Montmagny, graisse machinerie	298,49
Pétroles JMB, 1 242,5 litres huile à chauffage M. Paroisse.....	898,96
Philiat Blais & Fils :	
Transport sel (15,79 tonnes à 9,28)	168,55

Transport sable et sel (2½ hres à 62\$)	178,29	
4 hres déneigement tracteur (85\$/hre)	391,08	
Transport de neige (3 375 m³ à 0,852).....	3 307,55	4 045,47
Pneus André Ouellet :		
Réparer crevaison souffleur	155,28	
Réparer crevaison Mack	32,20	
Monter/démonter pneu pelle rétrocaveuse.....	44,13	
Réparer crevaison Chevrolet.....	11,50	243,11
Postes Canada, achat 1 000 timbres	586,63	
Praxair, location bouteilles.....	32,52	
Propane GRG, propane Caserne incendie.....	1 234,32	
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement ordures décembre 2005.....	2 727,05	
Régie L'Islet-Montmagny, quote-part 2006.....	1 849,78	
REM, pièces souffleur + Mack	60,36	
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence.....	40,05	
Robitaille Équipement inc., lames	487,71	
Rosmar enr., déneigement rue Garant (3½ hres à 100\$/hre)	345,08	
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:		
M. Paroisse	13,13	
Loisirs	10,03	
Chloration	16,52	
Ass. eaux.....	33,10	
Caserne incendie.....	271,94	
Soudeuse (Garage).....	3 328,99	
Pièces et accessoires (voirie)	369,08	4 042,79
Spécialité Ressort, pièce camion Mack	84,55	
Stereo Plus, batterie cellulaire + carte Telus.....	86,26	
Telus mobilité, cellulaire.....	57,56	
Telus, service bureau, Internet, garage, Service incendie	503,75	
Transdiff, différentiel avant camion Mack.....	2 098,62	
Transport Gilmyr inc., transport + pièces souffleur.....	1 146,14	
Unibéton :		
Sable et sel 12% (126,44 t.m. à 13,70\$)		
+ surcharge carburant	2 014,32	
Sable et sel 15% (226,77 t.m. à 13,70\$)		
+ surcharge carburant	3 612,65	5 626,97
Ministre Revenu Québec, remise janvier 2006	7 136,49	
Revenu Canada, remise janvier 2006.....	3 473,12	
CARRA, remise janvier 2006	375,25	
Bureautique Côte Sud, photocopies service incendie	12,60	
Claude Morin, remb. frais déplacement 257 km.....	95,09	
Comptoir d'entraide, 2 sacs linge (garage)	12,00	
Construction H.D.F., service de bouteur (sillons) (25½ hres à 105\$/hre)	3 079,80	
Entretien ménager D. Paquet, produits nettoyants M. Paroisse	88,17	
Ferme Magi senc, 1 ^{er} versement déneigement Site et rue du Rocher	977,71	
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 239 km.....	88,43	
Garage J. G. Rémillard, pièces :		
Camion Mack	43,27	
Niveleuse	598,13	641,40
Gestech Environnement, visite des installations de l'usine de filtration		
janvier 2006	104,12	
Groupe BPR, honoraires professionnels eau potable.....	72 805,34	

Imprimante Rive-Sud, réparation imprimante	116,35
La Cie Wilfrid Allen ltée, décompte progressif No 6	1 444 871,22
Laboratoire Diesel, pièce souffleur	172,54
Lam-e, pièces machinerie	353,33
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopette.....	128,04
Les Concassés du Cap;	
Collecte mensuelle janvier-février.....	7 493,88
Compensation Diesel (nov.-déc.-janv.).....	690,43
Location souffleur (15 hres à 100\$/hre)	1 725,38
.....	9 909,69
Lubteck, vaporisant pour dégager (machinerie)	75,74
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack.....	97,98
Martin & Lévesque (1983) inc., pose écussons uniformes des pompiers.....	168,86
Martin Simard Transport, transport de neige (1 544,13 m ³ à .852)	1 513,27
Martineau Express inc., transport colis.....	18,02
MRC de Montmagny :	
Rejets année 2005.....	178,30
Mutations juillet à décembre 2005	75,00
.....	253,30
Municipalité St-Nérée, remb. frais déplacement 792 km à .40 (Christian Pouliot)	316,80
Pagenet, location téléavertisseur	470,74
Pétroles J.M.B. :	
Diesel, 6 762,40 litres à .849	6 686,99
Huile chauffage M. Paroisse (1 232,4 litres à .609)	863,60
.....	7 550,59
Philiias Blais & Fils enr. :	
Transport neige (3 275 m ³ à .852)	3 209,55
Transport sel en vrac.....	447,49
.....	3 657,04
Pièces d'autos Carquest, outillage (garage).....	66,65
Pièces d'Autos GGM, pièces :	
Machinerie.....	265,08
Chevrolet	19,94
Ford.....	178,75
Souffleur	185,54
.....	649,31
Postes Canada, envoi journal l'Écho.....	111,29
Praxair, location bouteilles.....	26,52
Propane GRG, propane caserne incendie.....	545,03
Soc. Coop. Riv. Sud, matériel divers :	
Voirie	81,50
Boîte aux lettres	33,45
Service incendie.....	183,30
.....	298,25
Transdiff, différentiel arrière camion Mack	2 185,48
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, honoraires professionnels	2 075,73
Ultra Dépanneur St-François, essence voirie	1 190,02
Unibéton :	
336,48 t.m. sable et sel à 12%	5 360,49
40 pieds courroies usagées à 3,50\$/pi	161,04
.....	5 521,53
Ville de Montmagny, quote-part cour municipale 2006	902,95
TOTAL :	1 642 782,82

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 6 DE L'ENTREPRENEUR WILFRID ALLEN LTÉE

Le directeur général présente aux élus le sixième décompte progressif de l'entrepreneur Wilfrid Allen ltée en date du 20 décembre 2005 pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable.

Le montant total à payer est de 1 444 871,22\$ taxes et retenues incluses. BPR Groupe-Conseil en recommande le paiement.

Une copie complète du décompte avait déjà été remise à chacun des élus afin qu'ils puissent en prendre bonne connaissance et qu'ils puissent constater l'évolution des travaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le sixième décompte progressif au montant de un million quatre cent quarante-quatre mille huit cent soixante et onze dollars et vingt-deux sous (1 444 871,22\$) taxes et retenues incluses, à la compagnie Wilfrid Allen ltée pour des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

QUE ce décompte progressif no 6 soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR GROUPE-CONSEIL

Le directeur général représente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2005-11-26 72 805,34\$ taxes incluses

Ce compte vous est présenté pour la 3^e fois

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2005-12-17 32 416,46\$ taxes incluses

Ce compte vous est présenté pour la 2^e fois

TOTAL : 105 221,80\$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le compte d'honoraires de soixante-douze mille huit cent cinq dollars et trente-quatre sous (72 805,34\$) taxes incluses, à BPR Groupe-Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable;

QUE le compte d'honoraires de 32 416,46\$ soit représenté dans le cadre d'une autre séance pour fin d'acceptation.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public a paru dans l'édition du 21 janvier 2006 du journal l'Oie Blanche. Ledit avis public annonçait que le Conseil municipal devrait statuer à la séance régulière du 6 février prochain sur une demande de dérogation mineure.

La nature de la demande est la suivante :

«Permettre un agrandissement à un garage d'une dimension de 18 pieds par 20 pieds, dont la superficie totale sera supérieure à la norme minimale de la réglementation d'urbanisme.»

L'identification du site concerné est :

«Monsieur Gilles Rémillard
651, chemin St-François Ouest
Saint-François (Québec) G0R 3A0»

Nos lots : P-186 et P-188 du cadastre de Saint-François

Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour traiter la demande. L'inspecteur municipal était présent pour bien expliquer la demande et pour répondre aux interrogations.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure n'excède pas le pourcentage d'occupation permis en bâtiment accessoire dans la cour arrière;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme, après avoir analysé le projet, recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun impact négatif;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Gilles Rémillard.

DEMANDE DE RESSOURCES POUR ASSURER LE LIBRE ÉCOULEMENT DES EAUX DANS LES COURS D'EAU

Le 11 janvier dernier, le Conseil de la MRC de Montmagny a adopté une résolution afin de demander aux municipalités locales de confirmer qu'elles acceptent de fournir les services d'employés municipaux afin d'assurer le libre écoulement des cours d'eau sur leur territoire.

Cette mesure est temporaire puisque la MRC de Montmagny est en attente de la trousse de gestion des cours d'eau qui est en préparation au niveau provincial et qu'une procédure de gestion et de fonctionnement sera éventuellement établie, de même qu'une entente telle que le permet l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales.

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny s'est vue confirmer la juridiction exclusive des cours d'eau situés sur son territoire en vertu des articles 103 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6);

CONSIDÉRANT que cette loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006;

CONSIDÉRANT que cette loi abroge toutes les dispositions actuelles du Code municipal relatives aux cours d'eau, et plus particulièrement, celles qui confiaient la surveillance des cours d'eau locaux ou régionaux à l'inspecteur municipal qui était assimilé, aux fins de l'exercice de ces fonctions, à un employé de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT que l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales exige que la MRC de Montmagny désigne un employé aux fins de retirer, sans délai, toutes obstructions qui constituent une menace à la sécurité des personnes ou des biens dans un cours d'eau sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT la résolution 2006-01-19 de la MRC de Montmagny par laquelle elle nomme toutes les personnes qui exercent les fonctions d'inspecteur municipal en vertu du Code municipal du Québec dans chacune des municipalités locales de son territoire, pour qu'elles exercent les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Claude Morin à titre d'inspecteur municipal des cours d'eau de la MRC, lequel exercera les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, par l'entremise de l'employé municipal ci-haut désigné, accepte d'assumer la responsabilité et la gestion (intervention, paiement, recouvrement) des travaux nécessaires à l'écoulement normal des eaux en période d'embâcle jusqu'à ce qu'une entente relative à la gestion des cours d'eau prévue à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales intervienne entre la MRC de Montmagny et les municipalités locales.

OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD

L'Office du Tourisme de la Côte-du-Sud informe que le mandat de monsieur Yves Laflamme, conseiller au sein du conseil d'administration, vient à échéance le 21 mars 2006.

Donc, il faut penser à nommer quelqu'un pour siéger sur le c.a. de l'Office pour les 2 prochaines années soit de mars 2006 à mars 2008.

La résolution du Conseil municipal devra parvenir à l'Office du Tourisme au plus tard le 14 mars 2006, soit 7 jours avant l'assemblée générale prévue pour le 21 mars 2006.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal désigne, pour représenter les Municipalités de La Plaine (St-Pierre et St-François), monsieur Yves Laflamme au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de la Côte-du-Sud;

QUE la durée du mandat soit de deux (2) ans et couvre la période de mars 2006 à mars 2008.

**PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 7 DE L'ENTREPRENEUR
WILFRID ALLEN LTÉE**

Le septième décompte progressif couvrant les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen Ltée» en date du 31 janvier 2006 vous est présenté.

Le montant total à payer est de 401 299,46\$ taxes et retenues incluses.

Une copie du décompte no 7 est remise à chacun des élus afin qu'ils puissent en prendre une meilleure connaissance.

BPR Groupe-Conseil en recommande le paiement.

La Municipalité dispose toujours de 45 jours pour payer l'entrepreneur.

Le Conseil municipal demande au directeur de ne pas payer ce compte immédiatement. Donc, il sera représenté lors d'une séance ultérieure.

NOMINATION DU CHEF POMPIER

Suite au départ prématuré de notre chef pompier, la brigade incendie a dû apporter des changements dans la hiérarchie. D'un commun accord, la brigade incendie recommande au Conseil municipal de nommer monsieur Jacques Théberge comme chef pompier.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme, à titre de chef pompier de la brigade incendie de St-François, monsieur Jacques Théberge;

QUE le terme de cette nomination soit d'un an à partir du 6 février 2006.

NOMINATION DES OFFICIERS

La nomination du nouveau chef pompier entraîne invariablement des changements au niveau des officiers.

La brigade incendie propose au Conseil municipal les choix suivants :

M. Daniel Blais, capitaine

M. Étienne Blais, lieutenant

M. Yvon Montminy, lieutenant

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud endosse les choix de sa brigade incendie concernant la nomination des officiers, à savoir :

M. Daniel Blais, à titre de capitaine

M. Étienne Blais, à titre de lieutenant
M. Yvon Montminy, à titre de lieutenant

MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE AU NIVEAU DES POMPIERS

Monsieur Jacques Théberge est venu présenter au Conseil municipal, à la réunion en comité du 30 janvier dernier, une mise à jour concernant leurs règlements de régie interne.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entérine le règlement de régie interne révisé et présenté le 30 janvier 2006 par monsieur Jacques Théberge.

DEVIS DU CAMION INCENDIE

Monsieur Jacques Théberge demande l'autorisation au Conseil de transmettre le devis à Maxi-métal afin de le faire mettre à jour. Il y a des nouvelles normes qui sont entrées en vigueur depuis quelques semaines et le futur camion devra les respecter.

Après la mise à jour du devis du camion, la Municipalité devra poursuivre sa démarche pour éventuellement en arriver à un processus de soumission.

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles normes ont fait leur apparition depuis quelques semaines concernant les véhicules incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le chef pompier à transmettre le devis du camion incendie à Maxi-métal afin qu'il soit mis à jour et réponde aux nouvelles normes exigées;

QU'après réception du devis corrigé, la Municipalité poursuive sa démarche d'acquisition d'un nouveau camion incendie, c'est-à-dire :

- Règlement d'emprunt (approbation des personnes habiles à voter)
- Soumission
- Achat

ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE

Le service du financement municipal a approuvé le règlement n° 194-2003 pour un montant de 639 500\$. Ce règlement d'emprunt était un règlement d'emprunt pour honoraires professionnels. Cette somme a servi pour la conception des plans et devis de l'usine de filtration d'eau potable.

La façon dont le règlement est rédigé dit que toute subvention reçue par la Municipalité en provenance d'Infrastructures-Québec est réaffectée directement à l'emprunt. Donc, voici le tableau réel de la situation :

Montant approuvé	Montant financé	Solde à annuler
639 500\$	297 032\$	342 468\$

Donc, afin de ne pas gonfler indûment la dette de la Municipalité, il faudrait annuler le solde résiduaire de 342 468\$.

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt pour honoraires professionnels N° 194-2003 approuvait un montant de 639 500\$;

ATTENDU QU'il était stipulé dans ledit règlement que les subventions en provenance d'Infrastructures-Québec (50%) étaient réaffectées directement à l'emprunt;

ATTENDU QUE des dépenses réelles de l'ordre de 594 064\$ ont été faites dans le cadre de ce règlement d'emprunt;

ATTENDU QU'une subvention d'Infrastructures-Québec de l'ordre de 297 032\$ a été réaffectée directement à l'emprunt;



ATTENDU QUE le solde à financer sur emprunt permanent est de 297 032\$;
IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut faire annuler un solde résiduaire de l'ordre de 342 468\$ afin de ne pas gonfler indûment la dette de la Municipalité.

ANNULLATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

Le Centre financier Desjardins à Montmagny a ouvert une marge de crédit de 575 550\$ à la Municipalité. Ce montant représentait 90% de la somme totale approuvée par le ministère des Affaires municipales (639 500\$).

La Municipalité est embarquée sur financement permanent. Aussi, faut-il annuler cette marge de crédit institutionnelle de 575 550\$. Qu'il se paye à partir de l'acceptation bancaire.

Évidemment, une résolution est demandée par le Centre financier pour les autoriser à procéder.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud disposait d'une marge de crédit institutionnelle de l'ordre de 575 550\$ (c'est 90% du montant total approuvé par le ministère des Affaires municipales, soit 639 500\$) au Centre financier Desjardins (règlement n° 194-2003);

ATTENDU QUE cette marge de crédit servait à payer des honoraires professionnels pour la mise aux normes de nos installations d'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est embarquée sur financement permanent suite à des soumissions publiques demandées par le service du financement municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au Centre financier Desjardins d'annuler la marge de crédit institutionnelle de 575 550\$ (MC3);

QUE le Centre financier Desjardins se paye à partir de l'acceptation bancaire (MC4) où le montant total autorisé s'élève à 8 186 993\$.

QUE le changement demandé soit fait le jour de réception de la résolution N° 033-2006.

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

La MRC de Montmagny demande aux municipalités d'identifier les dossiers que le Conseil municipal veut voir prioriser par le comité de sécurité et la Sûreté du Québec concernant des problématiques vécues dans la municipalité.

Des gens dans la salle soulignent la vitesse excessive des employés des usines à Morigeau, à l'entrée et à la sortie sur le chemin de la Rivière du Sud. Il faudrait porter une attention toute particulière à ce phénomène et à des endroits bien stratégiques.

La demande va être acheminée à la MRC de Montmagny.

ENTRETIEN DE LA ROUTE 283 – HIVER 2005-2006

L'entretien de la route 283 laisse encore à désirer. Aussi, la MRC demande l'appui des municipalités pour le signifier par voie de résolution au ministère des Transports.

CONSIDÉRANT que l'entretien hivernal de la route 283 laisse encore à désirer cette année;

CONSIDÉRANT que cette situation avait également été décriée à l'hiver 2004-2005 par les résolutions 2004-02-11 et 2004-04-28 adoptées par le Conseil de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT qu'on dénote actuellement une perception négative sur l'utilisation de cette route comme voie de circulation;

CONSIDÉRANT que la route 283 ne figure pas sur le site Internet du ministère des Transports pour connaître les conditions routières de cette voie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à nouveau au ministère des Transports d'être vigilant dans ce dossier et d'apporter les correctifs nécessaires demandés afin que la situation qui prévaut actuellement soit corrigée dans les plus brefs délais et ce, pour des raisons évidentes de sécurité publique.

QUE l'on dénonce cette situation et appuie la MRC de Montmagny dans les démarches à ce sujet.

QUE l'on demande à la MRC de Montmagny d'être porteur de ce dossier pour la région et qu'elle demande une rencontre avec le ministère des Transports dans les plus brefs délais en vue de régler les problématiques soulevées.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt heures et cinquante minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Directeur général

Service d'entretien ménager

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée. J'offre mes services pour l'entretien ménager ou autres travaux domestiques. Line Thibodeau, 259-2731.

Offre de service pour garder vos enfants

Je possède mon cours de gardien averti. Je suis disponible au besoin. J'ai 12 ans 1/2. Virginie Coulombe, 259-2731.

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040



Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



LETTAGE

- COMMERCE, CAMION, TRAILER, ETC.
- VÉHICULE SPORT, AUTO, MOTO, V.T.T., ETC.
- PANCARTE DE FERME, TRACTEUR
- AIR-BRUSH, DESSIN AU PINCEAU

TÉL: (418) 884-4370 FAX: (418) 884-4371

Cliquez à: www.lettragedc.com

O bonsoins

Pierre Martin
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Sources d'oméga 3

Peu importe le type, les oméga-3 ont tous des effets bénéfiques. Cependant, les effets sur la santé du cœur ont surtout été observés avec des apports élevés en oméga-3 provenant des poissons et de l'huile de poisson.

Les sources végétales d'oméga-3 (lin, noix, etc.) doivent être transformées dans l'organisme avant de procurer les mêmes effets bénéfiques que ceux observés avec les sources marines et cette transformation est très peu efficace (moins de 10%). Ainsi, il faut beaucoup d'oméga-3 végétaux pour obtenir les effets bénéfiques escomptés sur la santé. Et c'est le même principe pour les aliments enrichis d'oméga-3, puisqu'on y ajoute de l'huile de lin. Ce n'est toutefois pas une raison de laisser tomber les sources végétales d'oméga-3. Cependant, puisque les sources marines sont plus facilement assimilables par l'organisme, on les priorise dans notre alimentation. On consomme alors ces aliments au moins de 2 à 3 fois par semaine!

Voici de bonnes sources d'oméga-3 et leurs teneurs en grammes par portion.

Sources d'oméga-3	Teneur en g/portion
Huile de lin.....	7,8/15 ml (1 c. à soupe)
Noix de Grenoble.....	2,7/60 ml (1/4 tasse)
Saumon de l'Atlantique.....	2,3/100 g
Saumon rose en conserve.....	1,8/100g
Sardines en conserve.....	1,5/100 g
Haricots de soja rôtis.....	1,3/125 ml (1/2 tasse)
Huile de canola.....	1,3/15 ml (1 c. à soupe)
Œufs enrichis d'oméga-3.....	0,4/œuf

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

Payez votre compte
de taxes municipales
de façon automatisée !

Pas de
chèque

Pas de
timbre

Pas de
soucis

Pas de
temps
perdu

Votre municipalité accepte
le paiement automatisé
de votre compte de taxes
municipales.

Profitez du paiement automatisé
(guichet automatique, téléphone
ou Internet), un service rapide,
sécuritaire et écologique.



Desjardins paie vos taxes !

3 personnes chanceuses se verront
rembourser la valeur de leur compte de taxes.
Pour participer, payez vos taxes par AccèsD.

Pour vous inscrire au service AccèsD,
consultez votre caisse ou composez le
1 800 CAISSES.



Concours en vigueur du 16 janvier
au 30 juin 2006. Aucun achat requis.
Prix d'une valeur maximale de 3 000 \$
chacun. Détails et règlement du
concours au www.desjardins.com/taxes.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud